

Affermage :	Convention par laquelle une collectivité publique charge un organisme privé de la gestion d'un service public, en fournissant les infrastructures nécessaires et en recevant en contrepartie une redevance.
Affluent :	Cours d'eau se jetant dans un autre cours d'eau de plus grande importance.
Affleurement :	Zone où la roche du sous-sol est visible, mise à nue par un ensemble de facteurs naturels ou anthropiques.
Aléa :	Probabilité qu'un phénomène naturel d'intensité donnée survienne sur un secteur géographique donné et dans un laps de temps donné.
Alimentation en eau potable :	Ensemble des équipements, des services et des actions qui permettent, en partant d'une eau brute, de produire une eau conforme aux normes de potabilité en vigueur, distribuée ensuite aux consommateurs.
Alluvions :	Les alluvions sont un dépôt de sédiments d'un cours d'eau constitué, selon les régions et la force des courants, de galets, de graviers, de boues et de limons.
Amont :	Partie d'un cours d'eau comprise entre sa source et un point donné.
Amphibien :	Animal vertébré à larve aquatique muni de branchies, à peau nue et à température variable.
Anticlinal :	Pli géologique à la courbure dirigée vers le haut, dont le centre est occupé par les couches sédimentaires les plus anciennes.
Anthropique :	Qualifie les phénomènes qui sont provoqués ou entretenus par l'action consciente ou inconsciente de l'homme.
Aquifère :	Formation d'une ou plusieurs couches souterraines de roche ou d'autres couches géologiques d'une porosité et perméabilité suffisantes pour permettre : soit un courant significatif d'eau souterraine ; soit le captage de quantités importantes d'eau souterraine.
Assainissement collectif :	Mode d'assainissement constitué par un réseau public de collecte et de transport des eaux usées vers un ouvrage d'épuration.
Assainissement non collectif (autonome) :	Tout système d'assainissement effectuant la collecte, le prétraitement, l'épuration, l'infiltration ou le rejet des eaux usées domestiques des immeubles non raccordés au réseau public d'assainissement.
Aval :	Direction vers laquelle descend le cours d'eau.
Avifaune :	Partie de la faune d'un lieu constituée d'oiseaux. Ensemble de ces espèces d'oiseaux.
Azote :	Élément chimique. Élément nutritif des végétaux. Polluant de l'eau sous forme soluble.
Bassin hydrographique :	Toute zone dans laquelle toutes les eaux de ruissellement convergent à travers un réseau de rivières, fleuves et éventuellement de lacs vers la mer, dans laquelle elles se déversent par une seule embouchure, estuaire ou delta.
Bassin versant :	Territoire sur lequel toutes les eaux ruissellent pour se rejoindre en un même endroit et former un cours d'eau qui débouche sur un fleuve ou dans la mer.
Benthique :	Proche du fond. Qui vit sur le fond.
Berge :	Talus naturel bordant le lit d'une rivière.
Bief :	Secteur d'un cours d'eau compris entre deux chutes d'eau ou deux barrages.

Biodiversité :	La biodiversité (ou diversité biologique) désigne la quantité et la variabilité au sein des organismes vivants d'une même espèce, d'espèces différentes ou d'écosystèmes différents. Elle comprend également les relations qui existent entre les organismes vivants et les milieux dans lesquels ils vivent.
Biotope :	Milieu biologique offrant des conditions d'habitat stables à un ensemble d'espèces animales et végétales.
Bras mort :	Ancien lit d'un fleuve ou d'une rivière où l'eau est plus ou moins stagnante.
By-pass :	Circuit d'évitement contournant un appareil, une installation, un dispositif.
Carrière :	Gisement exploité de substances minérales défini par opposition aux mines qui font l'objet d'une législation spécifique. Les carrières concernent les matériaux de construction, d'empierrement... Elles peuvent être superficielles ou souterraines, alluviales ou en roche massive.
Charge polluante :	Quantité de pollution véhiculée par un collecteur par unité de temps.
Chiroptère :	Ordre des mammifères volants appelés communément chauve-souris.
Confluence :	Lieu où se rejoignent deux, voire plusieurs, cours d'eau.
Crue :	Augmentation du débit d'un cours d'eau jusqu'à débordement de son lit mineur.
Curage :	Procédé qui consiste à extraire la matière et les débris organiques déposés naturellement au fond d'un fossé, d'un canal, d'une rivière ou d'un plan d'eau.
Débit :	Volume d'eau qui s'écoule dans un cours d'eau par unité de temps.
Demande Biochimique d'Oxygène (DBO) :	Expression de la quantité d'oxygène nécessaire à la destruction ou à la dégradation des matières organiques dans une eau, avec le concours des micro-organismes se développant dans le milieu dans des conditions données.
Demande Chimique d'Oxygène (DCO) :	Expression de la quantité d'oxygène nécessaire pour l'oxydation d'eaux contenant des substances réductrices.
Déversoir :	Dispositif par-dessus lequel l'eau s'écoule en permettant soit le contrôle du niveau amont, soit la mesure de débit, soit les deux.
Déversoir d'orage :	Ouvrage permettant d'évacuer les eaux arrivant en excès dans les stations d'épuration directement vers le milieu naturel.
Diatomées :	Algues microscopiques, unicellulaires ou coloniales faisant partie des chromophytes.
District hydrographique :	Une zone terrestre et maritime, composée d'un ou plusieurs bassins hydrographiques ainsi que des eaux souterraines et eaux côtières associées, identifiée conformément à l'article 3, paragraphe 1 de la DCE, comme principale unité aux fins de la gestion des bassins hydrographiques
Drainage :	Élimination de l'eau du sol par des moyens destinés à accélérer son écoulement.
Eau pluviale :	Eau de pluie récoltée dans les réseaux prévus à cet effet.
Eau usée :	Eau rejetée produite après utilisation domestique ou industrielle.
Eaux de surface :	Toute eau naturellement en contact libre avec l'atmosphère.

Eaux souterraines :	Toutes les eaux se trouvant sous la surface du sol dans la zone de saturation et en contact direct avec le sol ou le sous-sol
Écosystème :	Ensemble dynamique formé par une communauté de plantes, d'animaux et de microorganismes et son environnement non biologique, les deux interagissant comme une même unité fonctionnelle. Les écosystèmes comprennent notamment les déserts, les récifs coralliens, les zones humides, les forêts tropicales, les forêts boréales, les prairies, les parcs urbains et les terres cultivées. Ils peuvent être relativement exempts de toute influence humaine, comme les forêts vierges tropicales, ou peuvent être modifiés par l'activité humaine.
Effluent :	Désigne la plupart du temps les eaux usées domestiques et urbaines et, par extension, les eaux usées issues des procédés industriels.
Équivalent-habitant (EH) :	Quantité de matière polluante réputée être produite journalièrement par une personne.
Érosion :	Usure, arrachement des éléments du sol, du lit d'une rivière sous l'action du ruissellement ou du courant.
Espèce :	Unité fondamentale de la classification des êtres vivants.
Espèce envahissante :	Espèce naturalisée d'un territoire qui, par sa prolifération dans les milieux naturels ou semi-naturels, y produit des changements significatifs de composition, de structure et/ou de fonctionnement des écosystèmes. Une espèce envahissante peut être indigène ou d'origine exotique, suite à une introduction intentionnelle, accidentelle ou une modification du milieu.
Étiage :	Débit le plus faible de l'année.
Eutrophe :	Qui possède une forte teneur en éléments nutritifs (eau ou sol eutrophes).
Eutrophisation :	Apport en excès de substances nutritives (nitrates et phosphates) dans un milieu aquatique pouvant entraîner la prolifération des végétaux aquatiques. La consommation d'oxygène résultant de leur respiration ou de leur décomposition est néfaste à l'écosystème.
Flore :	Ensemble des espèces végétales rencontrées dans un espace donné.
Formation géologique :	Nom donné à certaines couches géologiques (strates). Elles sont les unités stratigraphiques de base et peuvent être divisées en membres ou assemblées en groupes. Elles sont utilisées en géologie dans les disciplines que sont la stratigraphie et la lithologie. Les formations permettent de découper le sous-sol en couches de même propriétés et de même âge. Chaque formation représente un événement géologique spécifique (dépôt de tel sédiment à telle époque suivi d'un autre dépôt à une autre époque...) ce qui permet de mieux comprendre l'histoire géologique d'un lieu.
Formation végétale :	Type de végétation défini plus par sa physionomie que sa composition floristique (ex. : prairie, roselière, friche...).
Frayère :	Lieu de ponte des poissons et des batraciens situé en eau douce ou saumâtre.
Friche :	Formation se développant spontanément sur un terrain abandonné depuis quelques années.
Géologie :	Science qui se consacre à l'étude de la structure et de l'évolution de l'écorce terrestre.
Habitat :	Environnement physico-chimique et biologique dans lequel vit et se reproduit une ou des espèce(s).

Halieutique :	Qui se rapporte à la pêche et à ses ressources.
Hydrogéologie :	Sous-domaine de la géologie étudiant la circulation des eaux dans le sol et le sous-sol et les interactions de la géologie avec les eaux de surface.
Hydrologie :	Étude scientifique des eaux naturelles (nature, formation, propriétés physico-chimiques).
Hygrophile :	Se dit d'une plante qui a besoin d'humidité pour se développer, ou qui pousse dans un milieu très humide voire saturé d'eau.
Indice biologique diatomées (IBD) :	Indice basé sur l'étude des populations de diatomées, conçu pour une application à l'ensemble des cours d'eau, à l'exception des zones estuariennes. Il permet d'évaluer la qualité biologique d'une station, de suivre l'évolution temporelle de la qualité biologique de l'eau, d'en suivre l'évolution spatiale, d'évaluer les conséquences d'une perturbation sur le milieu (sensibilité à la pollution organique, saline ou eutrophisation).
Indice biologique global normalisé (IBGN) :	Indice permettant d'évaluer la qualité biologique générale d'un milieu aquatique en un point de surveillance à partir de l'analyse des peuplements d'invertébrés benthiques. Intégrant la sensibilité des groupes d'organismes et leur biodiversité, il mesure à la fois la qualité de l'eau et la qualité du milieu.
Indice poisson rivière (IPR) :	Indice qui tient compte de la diversité, de la densité et des caractéristiques écologiques des différentes espèces qui composent un peuplement piscicole en comparaison à celle d'un peuplement théorique.
Irrigation :	Application contrôlée d'eau à des terres agricoles, à des champs de foin ou à des pâturages pour compléter l'apport naturel d'eau.
Lessivage :	Entraînement des éléments fertilisants par les eaux de pluie ou d'arrosage.
Limon :	Fine particule de sable ou de roche transportée par l'air ou l'eau et se déposant sous forme de sédiments.
Lit :	Partie de la vallée submergée par une eau courante et dans laquelle celle-ci coule sans déborder.
Lit majeur :	Largeur maximale d'une vallée susceptible d'être submergé par la rivière au cours d'une crue.
Lit mineur :	Largeur qu'occupent les eaux d'un cours d'eau en débit de plein bord, c'est-à-dire jusqu'au sommet des berges.
Masse d'eau :	Découpage élémentaire des milieux aquatiques destinée à être l'unité d'évaluation de la Directive Cadre sur l'Eau (DCE). Les masses d'eau sont regroupées en types homogènes qui servent de base à la définition de la notion de bon état écologique.
Masse d'eau artificielle :	Une masse d'eau de surface créée par l'activité humaine
Masse d'eau de surface :	Une partie distincte et significative des eaux de surface telles qu'un lac, un réservoir, une rivière, un fleuve ou un canal, une partie de rivière, de fleuve ou de canal, une eau de transition ou une portion d'eaux côtières
Masse d'eau fortement modifiée :	Une masse d'eau de surface qui, par suite d'altérations physiques dues à l'activité humaine, est fondamentalement modifiée quant à son caractère, telle que désignée par l'État membre conformément aux dispositions de l'annexe II de la DCE

Masse d'eau souterraine :	Un volume distinct d'eau souterraine à l'intérieur d'un ou de plusieurs aquifères
Matière organique :	Ils contiennent par définition du carbone, on les trouve dans la nature sous forme de matière végétale ou animale. Les chimistes élaborent des composés organiques de synthèse qui n'existent pas dans la nature à partir du pétrole.
Micropolluant :	Produit actif minéral ou organique susceptible d'avoir une action toxique à des concentrations infimes (de l'ordre du µg/l ou moins).
Nappe phréatique :	Nappe d'eau souterraine peu profonde. On distingue les nappes libres (non recouvertes, alimentées sur toute leur surface) des nappes captives (recouvertes, totalement ou partiellement, par une couche de terrain imperméable)
Nitrate :	Forme oxygénée de l'azote issue de la transformation de la matière organique du sol et des engrais azotés. Cette molécule est très soluble et son excès peut être lessivé et retrouvé dans l'eau des cours d'eau et des nappes phréatiques.
Nutriment :	Substance alimentaire qui peut être assimilée directement et totalement par un être vivant (ex. sels minéraux pour les plantes).
Odonates :	Ordre d'insectes à corps allongé, dotés de deux paires d'ailes membraneuses généralement transparentes, et dont les yeux composés et généralement volumineux leur permettent de chasser efficacement leurs proies. Ils sont terrestres à l'état adulte et aquatiques à l'état larvaire. Le terme libellule est en général employé au sens large pour désigner les odonates, qui regroupent les deux sous-ordres des demoiselles et des libellules stricto sensu.
Période de retour :	Intervalle statistique entre deux événements de même nature (ou ampleur).
Perméable :	Qualification d'un corps capable de se laisser pénétrer et traverser par l'air, par la vapeur d'eau ou par l'eau à l'état liquide. L'imperméabilisation réduit la perméabilité à l'eau.
Pesticide :	Terme générique désignant toutes les substances ou produits chimiques capable de contrôler, d'attirer, de repousser ou de détruire des organismes vivants (microbes, animaux ou végétaux) considérés comme nuisibles, ou de s'opposer à leur développement. Le terme « pesticide » est plus général que l'expression « produit phytosanitaire » car il englobe également les produits destinés à lutter contre les nuisibles, ainsi que les médicaments vétérinaires destinés à protéger les animaux domestiques et de compagnie. La réglementation européenne ou française ne reconnaît pas le terme de pesticide, mais au contraire définit précisément les notions de biocide, de produit phytopharmaceutique et de produit antiparasitaire contre les ennemis des cultures.
PH :	Mesure de l'acidité d'un milieu
Phytosanitaires :	Ensemble des produits chimiques utilisés pour la protection des cultures. Ils servent à lutter contre les insectes parasites, les champignons parasites et les herbes indésirables. Les pesticides englobent les produits phytosanitaires.
Piézomètre :	Dispositif servant à mesurer en un point donné un système aquifère en indiquant la pression de ce point.
Plateau :	Surface relativement plane qui s'élève au-dessus d'une plaine ou s'étale entre deux montagnes. Sur les plateaux, à l'inverse des plaines,

	les rivières ont tendance à s'encaisser.
Pluviomètre :	Instrument météorologique destiné à mesurer la quantité de pluie tombée pendant un intervalle de temps donné.
Pollution diffuse :	Pollution dont la ou les origines peuvent être généralement connues mais pour lesquelles il est impossible de repérer géographiquement l'aboutissement dans les milieux aquatiques. Elle peut se traduire par l'utilisation de produits phytosanitaires sur l'ensemble d'un bassin versant avec transfert lors de fortes pluies vers le cours d'eau.
Pollution ponctuelle :	Pollution provenant d'un site unique, par exemple des rejets réalisés par un site industriel ou une collectivité directement en un point de la rivière.
Prairie :	Formation végétale herbacée, fermée et dense, dominée par les graminées et faisant l'objet d'une gestion agricole par fauche ou pâturage.
QMNA :	Débit (Q) mensuel (M) minimal (N) de chaque année civile (A) : débit de référence défini au titre 2 de la nomenclature figurant dans les décrets n° 93742 et 93743 du 29 mars 1993, pris en application de la loi sur l'eau du 3 janvier 1992.
Régime hydrologique :	Ensemble des variations de l'état et des caractéristiques d'une formation aquatique, qui se répètent régulièrement dans le temps et dans l'espace et passent par des variations cycliques, par exemple, saisonnières.
Réseau séparatif :	Système pour lequel l'évacuation des eaux pluviales et celles des eaux usées se fait dans des conduites distinctes.
Réseau unitaire :	Ouvrage unique qui collecte et transporte les eaux pluviales, les eaux usées et éventuellement les eaux industrielles autorisées.
Résurgence :	Réapparition à l'air libre, sous forme de grosse source, d'eaux infiltrées dans un massif calcaire.
Ripisylve :	Formations végétales se développant sur les bords des cours d'eau ou des plans d'eau situés dans la zone frontière entre l'eau et la terre. Elles sont constituées de peuplements particuliers du fait de la présence d'eau pendant des périodes plus ou moins longues (saules, aulnes, frênes en bordure, érables et ormes plus en hauteur, chênes pédonculés, charmes sur le haut des berges).
Rivière :	Une masse d'eau intérieure coulant en majeure partie sur la surface du sol, mais qui peut couler en sous-sol sur une partie de son parcours
Roselière :	Peuplement dense de grands héliophytes, par exemple de roseaux.
Ruissellement :	Écoulement de l'eau à la surface du sol.
Sédiments :	Dépôts continentaux ou marins qui proviennent de l'altération ou de la désagrégation des roches préexistantes et que transportent fleuves, glaciers ou vents.
Série sédimentaire :	Ensemble de couches sédimentaires, considérées dans leur succession chronologique.
Seuil :	Ouvrage naturel ou artificiel implanté dans le lit mineur de la rivière et modifiant la pente de la ligne d'eau.
Source :	Eau qui sort naturellement de terre, ou par métonymie le point où cette eau jaillit. C'est souvent l'origine d'un cours d'eau.

Sous-bassin :	Toute zone dans laquelle toutes les eaux de ruissellement convergent à travers un réseau de rivières, de fleuves et éventuellement de lacs vers un point particulier d'un cours d'eau (normalement un lac ou un confluent)
Surface Agricole Utile (SAU) :	Concept statistique destiné à évaluer le territoire consacré à la production agricole. La SAU est composée de : terres arables, surfaces toujours en herbe, cultures pérennes. Elle n'inclut pas les bois et forêts. Elle comprend en revanche les surfaces en jachère (comprises dans les terres arables).
Synclinal :	Pli géologique à la courbure dirigée vers le bas, dont le centre est occupé par les couches sédimentaires les plus jeunes.
Ubiquiste :	Se dit d'une espèce (animale ou végétale) qui se rencontre en tout lieu, partout.
Vallée :	Dépression allongée creusée par un cours d'eau existant ou disparu.
Zone humide :	Espaces de transition entre la terre et l'eau. « On entend par zone humide les terrains exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre, de façon permanente ou temporaire ; la végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année » Article L211-1 du Code de l'environnement (Loi sur l'eau du 03 janvier 1992).
Zone inondable :	Espace où s'étalent les débordements de crues dans le lit majeur jouant un rôle important dans l'écrtage des crues.